

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2015

Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies du Management et de la Gestion

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2^{nde} partie.
10 points

Ce sujet comporte pages numérotées de 1 à 11
La feuille **Annexe page 11** est à rendre avec la copie d'examen

PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1^{ère} partie.
10 points


Questions d'histoire

1. Choisissez parmi les propositions suivantes et recopiez la meilleure définition de « monde multipolaire » (1 point) :
 - a. Organisation du monde autour de l'hyperpuissance étasunienne ;
 - b. Monde dans lequel coexistent plusieurs aires et pôles de puissance économiques et politiques ;
 - c. Affirmation sur la scène internationale de plusieurs pays émergents.
2. Citez deux défis politiques auxquels ont été confrontés les nouveaux Etats issus de la décolonisation (2 points).
3. En quoi consiste la réforme constitutionnelle de 1962 en France ? Citez une conséquence de cette réforme pour la vie politique française (2 points).

Questions de géographie

1. Citez deux types d'acteurs qui participent à la mondialisation (2 points).
2. Parmi les affirmations suivantes, choisissez et recopiez celle qui convient le mieux à la définition de « francophonie » (1 point) :
 - a. Ensemble des pays qui ont en commun l'utilisation de la langue française pour l'ensemble ou une partie de la population ;
 - b. Ensemble des anciennes colonies françaises ;
 - c. Ensemble des pays dont le français est la langue maternelle de toute la population.
3. Sur la carte fournie en annexe, localisez grâce aux deux symboles ci-dessous puis nommez (2 points) :

 Deux mégalo-pôles mondiales

 Deux pays émergents

SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2nde partie.
10 points

Exercice 1 :

Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats

Sujet d'étude : L'Algérie à partir de 1954

Document : Discours radiotélévisé du général de Gaulle, le 16 septembre 1959

Notre redressement se poursuit [...], depuis quinze mois, nos affaires ont avancé. L'unité nationale est ressoudée. La République dispose d'institutions solides et stables [...]. Pourtant, devant la France, un problème difficile et sanglant reste posé : celui de l'Algérie. Il nous faut le résoudre. Nous ne le ferons certainement pas en nous jetant les uns aux autres à la face les slogans [...] de ceux-ci ou bien de ceux-là [avec] leurs passions, leurs chimères*. Nous le ferons comme une grande nation et par la seule voie qui vaille, je veux dire par le libre choix que les Algériens eux-mêmes voudront faire de leur avenir.

À vrai dire, beaucoup a été fait déjà pour préparer cette issue. Par la pacification, d'abord. Car rien ne peut être réglé tant qu'on tire et qu'on égorge. À cet égard, je ne dis pas que nous en soyons au terme [...]. Notre armée accomplit sa mission courageusement et habilement [...]. Que nos soldats, en particulier les 120 000 qui sont musulmans, aient fléchi devant leur devoir, ou bien que la masse algérienne se soit tournée contre la France, alors, c'était le désastre ! Mais le succès de l'ordre public [...] se trouve désormais bien en vue.

La deuxième condition du règlement est que tous les Algériens aient le moyen de s'exprimer par le suffrage vraiment universel [...]. Le 28 septembre dernier, les Algériens ont, par référendum, adopté la Constitution et marqué leur intention que leur avenir se fasse avec la France [...]. En tout cas, la voie est ouverte [...].

Car, résoudre la question algérienne, [...] c'est surtout traiter un problème humain [...]. 8 000 hectares de bonnes terres sont en voie d'attribution à des cultivateurs musulmans [...]. Dans six semaines, le pétrole d'Hassi-Messaoud arrivera sur la côte, à Bougie [...]. En 1960, le gaz d'Hassi R'Mel commencera d'être distribué à Alger et à Oran, en attendant de l'être à Bône. Que la France [...] puisse poursuivre avec les Algériens la tâche qu'elle a entreprise et dont elle seule est capable, [et] l'Algérie sera dans quinze ans un pays prospère et productif.

Grâce [...] au progrès démocratique, au progrès social, on peut maintenant envisager le jour où les hommes et les femmes qui habitent l'Algérie seront en mesure de décider de leur destin, une fois pour toutes, librement, en connaissance de cause [...].

Mais le destin politique, qu'Algériennes et Algériens auront à choisir dans la paix, quel peut-il être ? [...] Les trois solutions concevables feront l'objet de la consultation.

Ou bien : la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté, de se séparer d'elle [...].

Ou bien : la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits ; les Algériens pouvant accéder à toutes les fonctions politiques, [...] et devenant partie intégrante du peuple français, qui s'étendrait, dès lors, effectivement, de Dunkerque à Tamanrasset.

Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle, pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures [...].

Le sort des Algériens appartient aux Algériens, non point comme le leur imposeraient le couteau et la mitraillette, mais suivant la volonté qu'ils exprimeront légitimement par le suffrage universel.

*Chimères : rêves ; illusions.

Source : ina.fr

Questions :

1. Caractérisez brièvement la situation politique, économique et sociale de l'Algérie en 1959.
2. Expliquez les passages soulignés.
3. Quelles sont les solutions proposées par de Gaulle pour répondre à la situation en Algérie ?
4. Caractérisez et décrivez le processus de décolonisation en Algérie.

Exercice 2 :
Thème général : Décolonisation et construction de nouveaux Etats
Sujet d'étude : L'Union indienne à partir de 1947

Document 1 : chronologie

- 1947, 15 août : indépendance de l'Inde et du Pakistan. Jawaharlal Nehru devient Premier ministre de l'Union indienne ;
- 1950, 26 janvier : entrée en vigueur de la Constitution ;
- 1952 : premières élections générales en Inde. Victoire du parti du Congrès du Premier ministre J. Nehru qui se maintient au pouvoir jusqu'en 1964 ;
- 1956 : le *States Reorganization Act* prévoit la création d'Etats pour les minorités linguistiques ;
- 1966 – 1977 : Indira Gandhi, fille de J. Nehru et leader du parti du Congrès est Premier ministre ;
- 1975 : proclamation de l'état d'urgence qui entraîne la suspension des règles démocratiques pendant deux ans ;
- 1980 : retour au pouvoir du parti du Congrès après sa défaite de 1977. Indira Gandhi est de nouveau Premier ministre ;
- 1984 : assassinat d'Indira Gandhi ;
- 1984 – 1989 : Rajiv Gandhi, fils d'Indira Gandhi, et dirigeant du parti du Congrès est Premier ministre ;
- 1991 : assassinat de Rajiv Gandhi. Le parti du Congrès revient au pouvoir.

Document 2 :

L'Inde est une démocratie vivante avec des partis politiques et des élections. Son archaïsme à elle s'appelle la société des castes, qui accompagne et entretient des inégalités criantes. L'Inde nouvelle, *Shining India*, s'est construite à partir de l'éducation et de la possession de la langue anglaise pour une partie de la population. Le premier étage de la fusée du développement n'était pas l'exportation de produits industriels (comme la Chine, mais aussi toute l'Asie) mais les services. L'industrie ne vient que maintenant (automobile, médicaments...) dans une deuxième phase indispensable, car elle seule peut absorber la main d'œuvre rurale. Les faiblesses de l'Inde ? La pauvreté, le protectionnisme, la bureaucratie héritée du soviétisme, l'état désastreux des infrastructures routières et l'instabilité politique qui ralentit les réformes.

Eric Le Boucher, *Le Monde Dossier et documents*, n°357 octobre 2006

Questions :

1. Décrivez le système politique adopté par l'Union indienne après l'indépendance, en vous appuyant sur des éléments relevés dans les documents 1 et 2.
2. Sur quels éléments s'est appuyé le développement de l'Union indienne depuis l'indépendance (Document 2) ?
3. A quelles difficultés politiques, économiques et sociales (mentionnées par les documents ou non) l'Union indienne a-t-elle été confrontée depuis son indépendance ?

Exercice 3 :
Thème général : La France dans le monde
Sujet d'étude : Les Français dans le monde : de nouvelles mobilités

Document 1 : la tentation de l'expatriation.

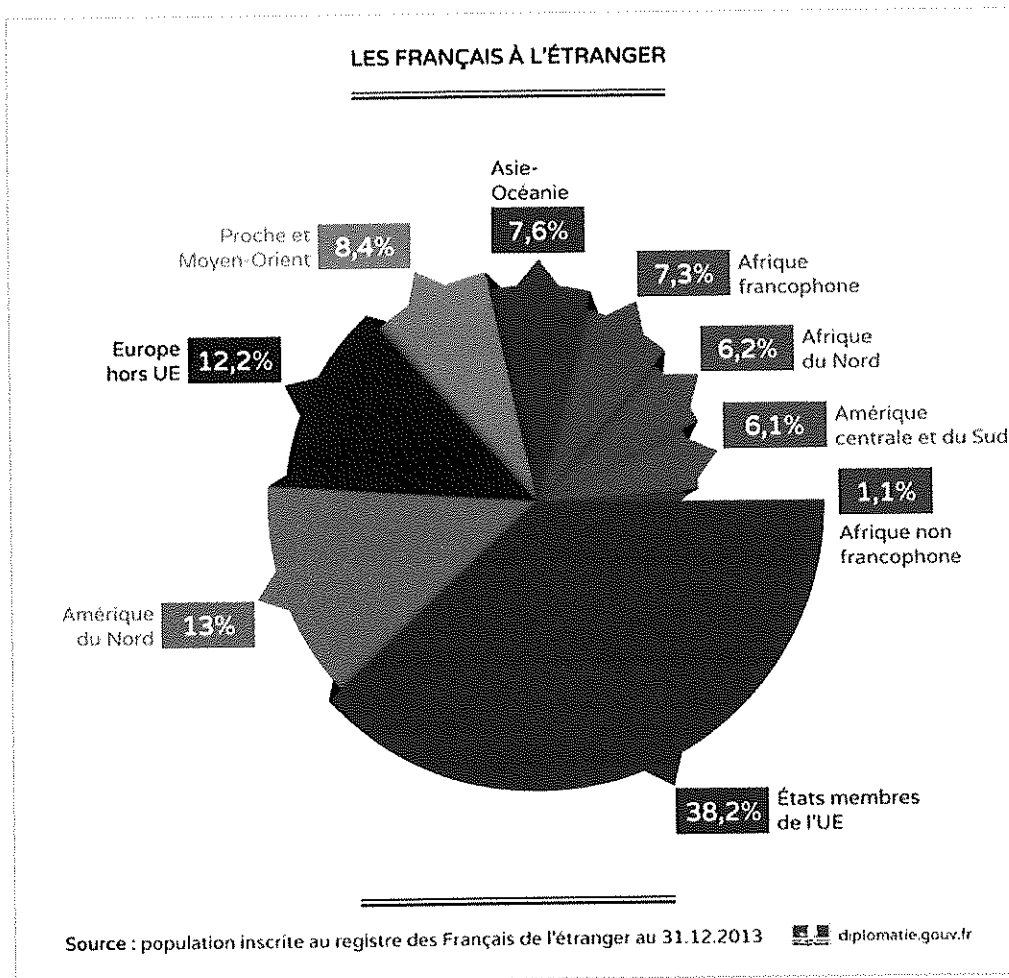
Des études aux Etats-Unis, un poste en Asie pour donner un coup d'accélérateur à sa carrière, une retraite en Algarve pour profiter de la douceur (fiscale) portugaise... Les raisons d'aller voir si l'herbe est plus verte ailleurs sont légion pour une nation gagnée par le pessimisme. Chaque année, plus de 115 000 Français tentent l'aventure à l'étranger et plus d'1,2 million de retraités y ont déjà posé leurs valises. À voir l'affluence dans les salons consacrés à ce thème, la croissance du nombre d'expatriés – 35 % depuis dix ans – ne devrait pas ralentir. D'autant que la plupart de ceux qui ont déjà franchi le pas ne le regrettent pas. Niveau de vie, climat, convivialité, sécurité, fiscalité... Dans tous ces domaines, la vie quotidienne serait plus facile chez nos voisins, selon *L'enquête sur l'expatriation des Français* réalisée par la Maison des Français de l'Etranger (MFE), publiée en 2013.

Alors l'expatriation, un rêve ? Derrière le fantasme, la réalité peut être quelque peu différente. Plus d'un expatrié sur deux a ainsi connu des difficultés dans ses démarches administratives et a mal vécu l'éloignement familial. Près d'un sur deux souligne aussi des problèmes à s'insérer ou à appréhender la culture professionnelle locale, selon l'étude de la MFE.

Evidemment, les problématiques diffèrent selon votre statut (étudiant, salarié détaché ou non, retraité) et votre entreprise. « Les PME sont nettement moins bien préparées. C'est souvent au salarié d'aller lui-même à la pêche aux informations. Certaines petites entreprises n'ont rien prévu, si ce n'est un simple rapatriement en cas d'accident », explique Laurent Cochet, directeur exécutif de *MSH International*. La question de la santé et du remboursement de soins constitue la première préoccupation des candidats au départ, même si 15 % des expatriés se résoudraient à partir sans aucune protection, selon *Humanis*. Bien sûr, choisir une couverture efficace nécessite au préalable de connaître le fonctionnement du système de santé du pays de destination. « Une gageure, car les futurs expatriés manquent de temps et ne peuvent pas être au courant de toutes les évolutions réglementaires. Ensuite, il est indispensable d'éplucher le contrat et de ne pas passer à côté de prestations essentielles, comme l'optique, le dentaire, au prétexte que la cotisation vaut quelques dizaines d'euros de moins », conseille Laurent Cochet [...]. « Les questions de retraite sont aussi primordiales, car selon votre statut (détaché ou expatrié) et le pays, les règles diffèrent. Si vous n'y prêtez pas garde, il se peut même que vous cotisiez pour rien ».

F. Cazeneuve, *Le Monde.fr*, 09/06/2014.

Document 2 : Les Français à l'étranger

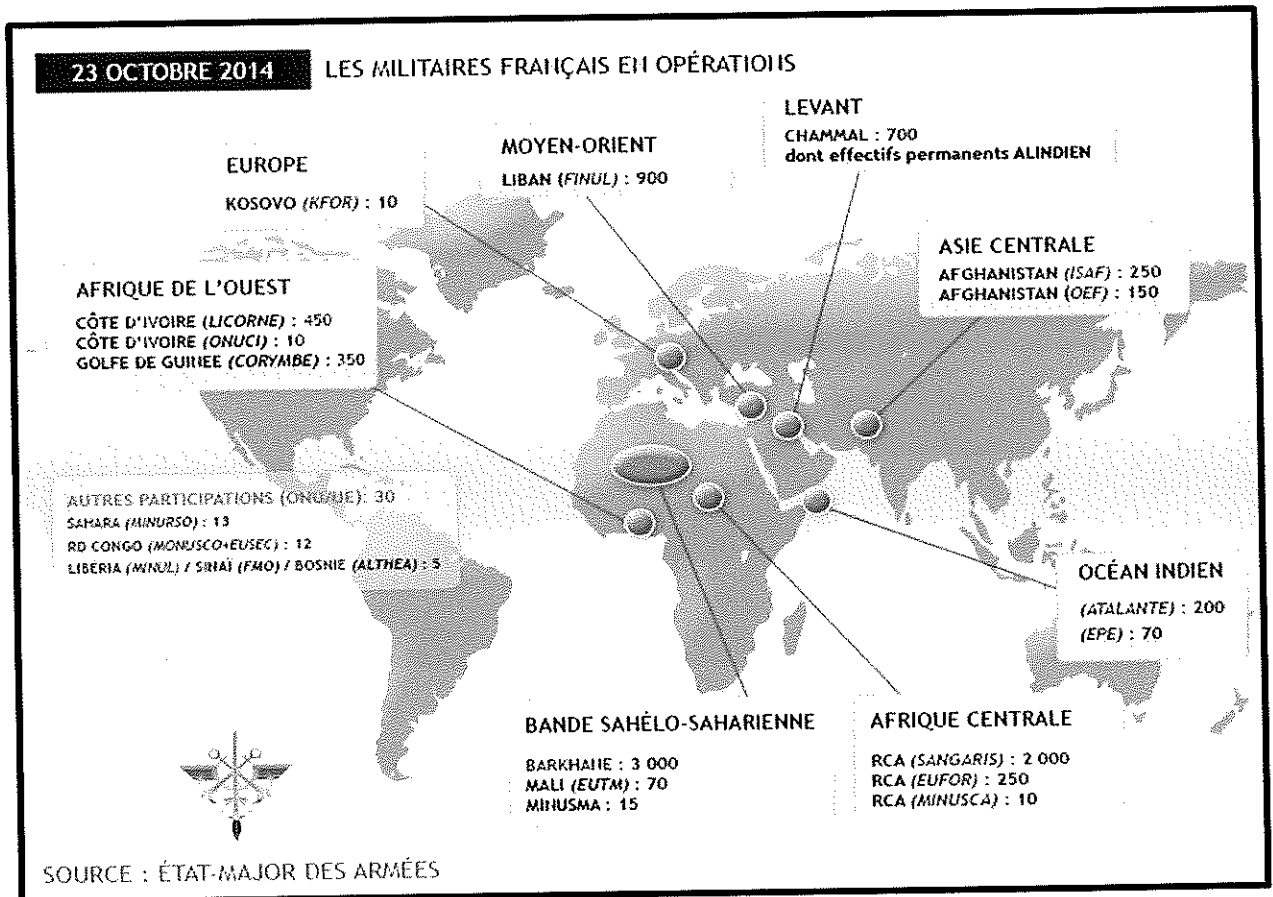


Questions :

1. Indiquez quelle est l'évolution actuelle de la population des Français expatriés et relevez les différents motifs d'expatriation.
2. Expliquez à quelles difficultés les expatriés français peuvent être confrontés.
3. Caractérisez la présence des Français dans le monde et donnez des éléments d'explication sur cette répartition (figurant ou non dans les documents).

Exercice 4 :
Thème général : La France dans le monde
Sujet d'étude : Les engagements militaires et humanitaires de la France et des Français dans le monde

Document 1 : les forces françaises dans le monde (2014)



Document 2 : la guerre au Mali.

Alors que le président de la République avait accéléré le retrait des troupes d'Afghanistan à la fin 2012, conformément à ses engagements de campagne, le 11 janvier, il s'est subitement impliqué sur un nouveau théâtre d'opération, au Sahel [...]. À court terme, il s'agissait de stopper l'avancée des djihadistes dans le sud du Mali. À moyen terme, la France veut aider les Africains, à commencer par l'armée malienne, à reconquérir le nord du Mali. Depuis le mois d'avril, toute la zone se trouvant au nord du fleuve Niger est passée entre les mains de différents groupes armés. La France est entrée en guerre contre les trois mouvements islamistes qui ont conquis le nord du Mali depuis neuf mois : Al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi), le Mujao et les Touaregs islamistes d'Ansar Dine [...].

L'implication de la France répond à trois objectifs. Il s'agit d'abord pour elle de protéger les ressortissants français de la bande sahélienne. « Il y a près de 30 000

Français dans la zone sahélienne. Nous ne pourrons pas empêcher des actions contre eux, aussi longtemps qu'Aqmi et le Mujao tiendront une zone aussi grande que le nord Mali. C'est pourquoi nous pensons que nous devons agir », explique un conseiller de l'Elysée. Par ailleurs, la présence des islamistes, ouvertement hostiles à la France, menace aussi les activités d'extraction d'uranium par Areva au Niger : un gisement qui alimente le tiers des centrales nucléaires d'EDF. Enfin, il s'agit également de lutter contre la menace que représentent des islamistes pour la sécurité des Français en France. « Les attentats, les frappes contre la France sont déjà inscrits dans l'histoire d'Aqmi et, si on attend, on les aura inévitablement. C'est pour ça que l'inaction n'est pas une solution », explique un diplomate. La France pense également contribuer à stabiliser la scène politique de Bamako, à éclaircir le jeu politique malien en marginalisant les putschistes et en consolidant la position du président par intérim, Dioncounda Traoré [...].

Pour justifier son intervention, l'Elysée met en avant l'article 51 de la charte de l'ONU, qui mentionne « le droit de légitime défense, individuelle ou collective, dans le cas où un membre des Nations unies est l'objet d'une agression armée ». Il s'appuie également sur la résolution 2085 adoptée le 20 décembre et qui autorise le déploiement de la Mission internationale de soutien au Mali.

Laurent Larcher, « Pourquoi la France est en guerre au Mali », *Les Dossiers de l'Actualité*, n° 153, mars 2013.

Questions :

1. Montrez l'importance de la présence militaire française dans le monde et indiquez les principaux théâtres d'opérations en cours.
2. Quels sont les enjeux économiques, politiques et géopolitiques de l'intervention de la France au Mali ?
3. Dans quel cadre institutionnel international la France intervient-elle au Mali ?
4. Indiquez quelles sont les formes que peuvent prendre les engagements de la France dans le monde, au-delà de ceux qui sont évoqués par ces documents, et les acteurs qu'ils mobilisent.

ANNEXE

A RENDRE AVEC LA COPIE

